

# INTÉRESSEMENT 2023 SA SNCF RÉSEAU **650 € BRUT**

**POUR 2023, L'INTÉRESSEMENT DE LA SA SNCF RÉSEAU EST DE 650 EUROS.  
C'EST INDÉNIABLEMENT UN COUP DE POUCE PRÉCIEUX FACE À L'INFLATION.**

La Cfdt travaille au quotidien à maintenir et faire évoluer ton pouvoir d'achat NAO / Augmentations générales / Mesures notations / Classification de Branche / etc ...  
En dépit de ce qu'en disent les non signataires, l'intéressement est bien un levier de rémunération supplémentaire, attendu et apprécié par les cheminotes et cheminots.

**E**n 2022, dans un contexte d'inflation, la Cfdt avait négocié et signé un nouvel avenant à l'accord d'intéressement sur la SA Réseau.  
Sans cette négociation, le montant de l'intéressement aurait été d'environ 150€ cette année.  
La Cfdt a une fois de plus prolongé l'intégration de critères sociaux, en plus des critères industriels et financiers, parce que les salariés doivent rester au cœur des réflexions et critères de définition de la qualité de l'entreprise.

| HISTORIQUE DES VERSEMENTS<br>INTÉRESSEMENT BRUT<br>«SA RÉSEAU» |   |
|--|---|
| 2019   | 174 €   |
| 2020   | 267 €   |
| 2021   | 341 €   |
| 2022   | 543 €<br>Grâce au doublement obtenu par la Cfdt |
| <b>2023</b>  | <b>650 €</b>                                    |

**LA Cfdt SE BATTRA TOUJOURS POUR FAIRE  
RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT DE TOUS  
LES CHEMINOTS, SANS DISPARITÉ, SANS  
DIFFÉRENCE, SANS INÉGALITÉ...**

3 CHOIX DE  
MODALITÉS DE  
VERSEMENT :

Versement direct  
sur le salaire de  
Mai (fiscalisé)  
**586,95€ Net**

OU  
Versement sur le  
PEG (abondé et  
défiscalisé)  
le 23/05/2023  
Intéressement +  
Abondement =  
**738,10€ Net**

OU  
Combinaison des  
deux options  
(Une partie sur la  
Paie + une partie sur  
le PEG)  
**Variable selon  
versement**

Interrogation des salariés du 06/04 au 24/04  
sur le choix retenu

LES ÉTAPES DU  
PROCESSUS DE  
VERSEMENT :

1 Envoi du bulletin  
d'options aux  
agents par  
Amundi

2 Réponse des  
agents pour les  
modalités de  
versement

3 Versement de  
l'intéressement  
sur la paie et/ou  
le PEG

**VERSEMENT  
PLAN ÉPARGNE GROUPE**  
L'accord PEG prévoit le fléchage de  
l'intéressement sur l'un des quatre fonds  
communs de placement d'entreprise.  
Si l'agent place tout ou partie de sa prime  
d'intéressement sur le PEG dans le cadre de ces  
fonds, un abondement de 30 % du montant versé  
sera crédité en sus sur ce compte.

MONTANT VERSEMENT INTÉRESSEMENT +  
ABONDEMENT PEG

**738 € NET**

Attention :  
À défaut de réponse au bulletin d'options AMUNDI (PAIE ou  
PEG), l'intéressement sera placé automatiquement sur le PEG

